



LE CONSEIL DE BRP ANNONCE UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Mars 27, 2015

LE CONSEIL DE BRP ANNONCE UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Valcourt, Québec, le 27 mars 2015 – BRP Inc. (TSX : DOO) a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a autorisé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de racheter, aux fins d'annulation, au plus 3 703 442 actions à droit de vote subalterne au cours de la période de douze mois débutant le 31 mars 2015 et prenant fin au plus tard le 30 mars 2016, soit environ 10 % du flottant des 37 034 421 actions à droit de vote subalterne au 25 mars 2015. À cette dernière date, 39 352 736 actions à droit de vote subalterne étaient émises et en circulation.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera réalisée par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou de systèmes de négociation parallèles, le cas échéant, conformément à leurs règlements. Les rachats visés par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués au moyen d'opérations sur le marché libre ou par d'autres moyens que la TSX ou une autorité en valeurs mobilières pourra autoriser, notamment des applications organisées au préalable, des offres franches et des contrats de gré à gré autorisés aux termes d'une dispense pour offre publique de rachat accordée par une autorité en valeurs mobilières.

Selon les règles de la TSX, BRP sera autorisée à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 20 209 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations, calculé d'après les règles de la TSX pour le dernier semestre civil. En outre, BRP pourra effectuer, une fois par semaine, un « achat de bloc » (défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions à droit de vote subalterne qui n'appartiennent pas directement ou indirectement à des initiés de BRP, conformément aux règles de la TSX. Les actions à droit de vote subalterne rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

BRP rachètera les actions à droit de vote subalterne à leur cours au moment de l'acquisition, majoré des courtages, ou à tout autre prix que la TSX pourra autoriser. Si BRP rachète des actions à droit de vote subalterne au moyen d'applications organisées au préalable, d'offres franches, d'achats de blocs ou de contrats de gré à gré, une décote par rapport au cours des actions à droit de vote subalterne au moment de l'acquisition pourra s'appliquer à leur prix de rachat et s'appliquera dans le cas des achats effectués au moyen de contrats de gré à gré.

Depuis les 12 derniers mois, BRP n'a racheté aucune de ses actions à droit de vote subalterne. Le conseil d'administration de BRP est d'avis que le rachat par BRP de ses actions à droit de vote subalterne pourrait représenter une utilisation justifiée et souhaitable de ses fonds disponibles pour accroître la valeur actionnariale.

À propos de BRP

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et commercialisation de véhicules récréatifs motorisés et de systèmes de propulsion. Son portefeuille comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Can-Am Spyder, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. BRP conçoit également sa propre gamme dédiée de produits de pièces, accessoires et vêtements. Avec des revenus annuels de plus de 3,5 milliards de dollars provenant de ventes dans 107 pays, la Société emploie environ 7 600 personnes à travers le monde.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](https://twitter.com/BRPnouvelles)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

-30-

Pour plus de renseignements :

Pascal Bossé
Directeur corporatif, Communications et Relations avec les investisseurs
Tél. : 450 532-6466
pascal.bosse@brp.com

Pour les demandes des médias :

Johanne Denault
Chef de service, Communications de l'entreprise
Tél. : 450 532-5173
johanne.denault@brp.com